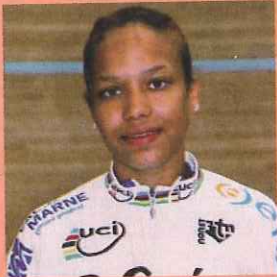


Vayan



Olivia Montauban, jeune cycliste guadeloupéenne, a réussi le pari de conserver son titre de championne de France juniors du 500 m départ arrêté, lors de la 2^e journée des championnats de France de cyclisme sur piste qui se déroulaient au vélodrome Amédée-Detraux, à Baie-Mahault. ■

Décision de l'Arcep

Les tarifs de gros en forte baisse dans les DOM en 2010

Les opérateurs mobiles outre-mer n'auront pas le choix. En 2010, ils devront baisser les tarifs qu'ils se facturent entre eux pour acheminer leurs appels, tarifs dits de gros. C'est l'Autorité de régulation des télécoms (Arcep) qui leur impose de diminuer leurs prix – de 37% pour Orange Caraïbe, de 30% à 47% pour les autres opérateurs. Le but est que les opérateurs fassent bénéficier de ce gain financier non négligeable à leurs clients, en leur proposant des tarifs moindres, même si rien ne les y oblige. La décision de l'Arcep a été annoncée le 29 juillet, soit quelques jours après celle de l'Autorité de la concurrence qui a infligé une sanction de 27,6 millions d'euros à France Télécom pour "avoir entravé abusivement le développement de nouveaux opérateurs concurrents dans les Dom" entre 2001 et 2006. ■



Téléphoner via son mobile coûtera-t-il bientôt moins cher ?

Mylène Colmar

Un don bienvenu pour la Banque alimentaire

La Banque alimentaire de la Guadeloupe (B.A.G.), association caritative qui distribue environ 250 tonnes de denrées aux personnes défavorisées chaque année, s'est vu offrir la semaine dernière un nouveau groupe électrogène d'une



valeur de 11 000 euros par la fondation Claude Emmanuel Blandin. L'acte de générosité a été d'autant plus apprécié que la B.A.G. était dans une situation difficile depuis que son précédent groupe électrogène avait été volé au mois de mars dernier. Lors de la remise des clés du nouvel équipement, le 29 juillet dernier, Jean-Claude Albina, le président de la Banque alimentaire, a chaleureusement remercié Patrick Blandin, "au nom des 5 000 bénéficiaires mensuels" de l'organisation pour cet "acte citoyen". ■

MC

Les loyers à la loupe

Installé la semaine dernière par le préfet Nicolas Desforges, l'observatoire des loyers entend dresser un état des lieux fidèle et mesurer l'évolution des prix des locations tant dans le public que dans le privé. Une volonté gouvernementale, annoncée aux pires heures de la crise sociale en février dernier. Certes, cet outil inédit dans le département, composé de représentants de locataires, mais aussi de bailleurs sociaux, d'institutionnels et de représentants de l'Etat et présidé par le préfet de région, n'a certes aucun pouvoir décisionnel. Cependant, il devrait permettre d'améliorer la transparence des prix dans le secteur locatif. ■

Marylène Bélair